

# INTERCLUB JEUNES – CODEP 25

## Article 1 – Les participants

Les clubs du Doubs peuvent inscrire une ou plusieurs équipes dans une ou plusieurs des catégories suivantes :

**BENJAMIN**

**MINIME**

**CADET/JUNIOR**

## Article 2 – Organisation

### 2.1. CLASSEMENT

Le classement des joueurs pris en compte sera celui du jeudi précédent la compétition.

### 2.2. LIMITE DE CLASSEMENT :

Seuls les joueurs Non-classés, P12, P11, P10 et D9 peuvent s'inscrire en série Benjamins et Minimes

Seuls les joueurs Non-classés, P12, P11, P10, D9 et D8 peuvent s'inscrire en série Cadets-Juniors

### 2.3. COMPOSITION DES EQUIPES :

Chaque rencontre sera constituée de :

- 1 simple Homme
- 1 simple Dame
- 1 double Hommes
- 1 double Dames (pour la catégorie Cadets-Juniors uniquement)
- 1 Double Mixte

Chaque joueur ne peut pas faire plus de 2 matchs / rencontres.

Un joueur peut jouer dans une catégorie d'âge supérieure.

Un joueur ayant joué dans une équipe ne peut incorporer une autre équipe du club.

### 2.4. LISTE DES TITULAIRES

Lors de l'inscription de leurs équipes les clubs devront fournir une liste de titulaires composée de 2 garçons et 1 fille minimum (2 garçons + 2 filles en cadets-juniors). Il est vivement recommandé de prévoir des remplaçants pour éviter un éventuel forfait de l'équipe.

### 2.5. ESTIMATION DE LA VALEUR DES EQUIPES

La valeur de l'équipe est estimée en utilisant le barème suivant aux 4 joueurs les mieux classés de l'équipe NC :

NC : 1	P10 : 4
P12 : 2	D9 : 5
P11 : 3	D8 : 6

La valeur des équipes permettra à l'organisateur de :

- Définir des têtes de séries

## Article 3 – Déroulement

Les organisateurs comptent sur la bienveillance des joueurs et des responsables clubs pour que la compétition se déroule sous le signe du fair-play et du respect des autres. Les matchs seront auto-arbitrés par les joueurs, ils doivent donc être sensibilisés aux principales règles d'arbitrage (zone cible, comptage des points, réglementation du service).

L'Interclub Jeunes aura lieu sur une journée entière. Amplitude horaire maximale : 8h – 18h

Matin : Phases qualificatives

Après-midi : Phases finales et matchs de classement

Le Comité Départemental du Doubs se réserve le droit de modifier la formule de l'Interclub dans l'intérêt de ce dernier, des équipes engagées et des jeunes concernés.

La composition des poules et la préparation de la compétition sera obligatoirement réalisée par le Comité Départemental.

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper les catégories Benjamins et Minimes en cas de faible nombre d'inscrits.

En matchs de poule, les points sont remportés selon ces critères :

- Victoire (nombre de matchs gagnés supérieur au nombre de matchs perdus) = 3 points
- Egalité = 2 points
- Défaite : 1 point

#### **Article 4 – Le volant officiel**

Les phases qualificatives peuvent se jouer en volant plumes ou plastiques

La finale se joue en volants plumes homologués, fournis par le CODEP 25

Le volant officiel est le RSL3 vitesse 77

#### **Article 5 : Les forfaits, les absences**

Comme le prévoit le règlement fédéral, toutes les absences lors d'un tournoi se doivent d'être justifiées par un certificat médical dans un délai maximum de 5 jours, sous peine de suspension.

Ce document est à transmettre par courrier à l'adresse ci-dessous, en y indiquant la date et le lieu de la compétition

#### **Article 6 : Envoi des résultats**

Chaque club accueillant devra transmettre les fichiers liés à l'organisation sous 48 heures au siège du Comité Départemental.

#### **Article 7 : La qualité de l'accueil**

Le club organisateur devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions :

- Ouverture de la salle suffisamment tôt.
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs.
- Prévoir une buvette simple et gratuite (goûter de l'après-midi + café/accueil des accompagnants)
- Prévoir une sono pour annoncer le lancement des matchs.

L'organisateur devra obligatoirement mettre en place une table de marque avec au minimum 2 personnes tout au long de la compétition. La personne responsable de la table de marque devra maîtriser un minimum le logiciel de gestion de compétitions.

Il est souhaitable qu'un GEO soit présent à la table de marque.

#### **Article 8 : INSCRIPTION**

Aucun montant n'est à régler à l'avance, les inscriptions seront facturées aux clubs en fin de trimestre

Montant des inscriptions :

- 1 équipe : 30 €
- 2 équipes : 50 €
- 3 équipes : 60 €

Inscriptions à envoyer 8 jours avant la date de l'Interclub (sur Badnet).

Toute inscription au-delà de cette date ne sera pas acceptée, ou alors fera l'objet d'un surcoût de 10€/équipe